

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
25/03/2019

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2019-ARA-KKP-1888

### 1. Intitulé du projet

CREATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR SUR LA COMMUNE DE SEYSSEL (01)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Usse et Rhône

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Paul RANNARD, Président de la Communauté de Communes

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 8 5 2 0 0 0 1 3

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42 a) « Terrains de camping et caravanage »	Création d'une aire de camping-car de 22 places de résidences mobiles de loisirs.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de création d'une aire de camping-car.  
Raccordement aux réseaux d'eau potable et eaux usées.  
Alimentation électrique et téléphonique du site.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de mettre fin au stationnement sauvage dans le secteur. De plus, il a pour objectif de renforcer l'attractivité du site pour les voyageurs avec la mise à disposition de services de qualité et d'un cadre agréable.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Travaux de terrassements et réseaux pour la création de l'aire.

Déboisement préalable.

Traitement des eaux de ruissellement en phase chantier et équilibrage des terrassements.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Aire de camping-car avec accès restreint limitant l'accès à un public averti.

Séparation des eaux usées avec mise en place d'un système de collecte des eaux usées.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration Préalable

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface en m <sup>2</sup>	2300
longueur en mètre	130
largeur moyenne en mètre	18

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Seyssel (01420)  
Département de l'Ain (01)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 5° 9 5' 10 " 40 Lat. 0 5° 8 3' 1 1" 62

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Seyssel (01)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se localise en partie dans la ZNIEFF de type II " chaînon de la montagne des princes, du gros foug et de la montagne de cessens"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'état dans le département de l'Ain-3ème échéance (2018-2023). Le PPBE de l'Etat dans l'Ain a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2018.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Seyssel a un PSS : plan des surfaces submersibles du Rhône</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le secteur du projet se situe au sein des sites Natura 2000 - FR8212004 (ZPS) et FR8201771 (ZSC) - "Ensemble lac du Bourget-Chautagne-Rhône".</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les habitats naturels impactés ne sont pas des habitats à enjeu : le projet impacte des habitats rudéraux (CB 87.2), des prairies mésophiles (CB 38.1) et des bosquets constitués de plants ornementaux (CB 84.3). => voir la carte des habitats naturels en annexe. En outre, la ripisylve ne sera pas impactée par le projet. Le site ne semble pas propice aux amphibiens et reptiles et n'abrite pas d'arbre favorable aux rapaces nocturnes et aux chiroptères. Les bosquets sont propices à la nidification des oiseaux diurnes. Les déboisements en mauvaise période pourraient engendrer la destruction de nichées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun des habitats naturels recensés sur la zone d'étude et impactés par le projet ne font partie des habitats naturels d'intérêt communautaire mis en évidence par le Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 concerné (FR8201771). De plus, étant donné les habitats présents sur la zone d'étude, cette dernière n'apparaît pas propice à l'accueil d'une ou plusieurs des espèces faunistiques d'intérêt communautaire recensées dans le FSD du site (voir tableau détaillé, par espèce, en annexe).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se localise en partie dans la ZNIEFF de type II "Chainon de la montagne des princes, du gros foug et de la montagne de cessens". Dans ce sens, au vue des habitats naturels impactés par le projet et des espèces déterminantes recensées au sein de cette ZNIEFF, le secteur du projet n'est pas particulièrement propice au développement de ces dernières. On note enfin que la zone de projet se situe au sein de la ZICO RA13 - Lac et marais du Bourget dont les enjeux coïncident avec ceux du site N2000 déjà pris en compte plus haut. Aucune incidence particulière à prévoir sur ces sites.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la carte des aléas inondation du Rhône Amont (cf. Annexe du présent document), la zone d'étude se localise en dehors des zones d'aléas.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées seront traitées dans la station mise à disposition (borne de lavage / purge) raccordée au réseau d'assainissement des eaux usées. Les eaux de ruissellement seront infiltrées dans le terrain naturel.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre du trafic de campings cars
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances sonores engendrées par les campings sont limitées par la faible capacité d'accueil. De plus, le site est relativement isolé des zones habitées.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation d'engins de chantier lors de la phase de travaux, engendrera temporairement des émissions de GES. Les seules émissions rejetées dans l'air en phase de fonctionnement sont les émissions de GES dues aux campings car qui utiliseront le site d'accueil.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les perceptions passagères éloignées ne sont pas remises en cause. Le projet modifiera de manière limitée les perceptions passagères rapprochées : il a pour objectif de mettre fin au stationnement sauvage ce qui améliorera les perceptions rapprochées du site. Le projet se localise en dehors de tout site inscrit, classé ou monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Déboisement hors période de nidification des oiseaux diurnes, soit en dehors des mois d'avril à fin juin.
- Végétalisation des zones terrassées à partir d'un mélange d'espèces déjà présentes sur le site,
- Pas d'éclairage du site,
- Raccordement de l'assainissement au réseau public d'assainissement des eaux usées.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du présent formulaire, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

Le projet engendre des effets limités sur les habitats en impactant en grande partie des habitats rudéraux déjà terrassés.

Des investigations de terrain ont permis de mettre en évidence la présence d'habitats naturels à faible enjeu (absence d'habitat d'intérêt communautaire ou humides, de flore protégée connue,...). Les périodes de déboisement seront adaptées et permettront d'éviter l'impact sur les nichées. Les incidences sur les habitats et les espèces ayant justifié le classement des sites Natura 2000 semblent faibles. Ce constat a en outre été confirmé lors d'un contact avec le CEN Savoie (réalisation du DocOb), qui identifie la zone comme étant déjà un secteur "à forte pression anthropique". En outre, un dossier d'incidence Natura 2000 sera spécifiquement réalisé. En termes d'impact paysager, celui-ci sera limité par la volonté de construire un aménagement sobre.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte des habitats naturels Zones d'inventaires et réglementaires et analyse des impacts par rapport aux sites Natura 2000 Enjeux faune-flore Carte des aléas inondation du Rhône amont

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Frangy

le, 22/03/2019

Signature



